



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



UR | UNIVERSITÉ
DE LA RÉUNION



UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
DIRECTION DES
RELATIONS INTERNATIONALES

APPEL A COMMUNICATION
CONFÉRENCE INTERNATIONALE 2018
Les Accords de partenariat économique (APE) dans l'Océan Indien

Faculté de Droit et d'Économie, Université de La Réunion

27 & 28 Septembre 2018



Image : EPITECH Saint-André ©

La Faculté de Droit et d'Économie de l'Université de La Réunion accueillera une conférence internationale sur la nouvelle politique commerciale de l'Union européenne (UE) avec les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Cet événement est organisé par le Centre d'Économie et de Management de l'Océan Indien (CEMOI) avec le soutien de l'Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien (OSOI), de l'Agence Française de Développement (AFD), de la Région Réunion et de la Direction des Relations Internationales de l'Université de La Réunion. Le thème général de la conférence porte sur « **Les Accords de partenariat économique (APE) dans l'Océan Indien** ».

Conférenciers invités

Les organisateurs de la conférence ont le plaisir d'accueillir :

le **Prof. Emérite Jaime De Melo** (Université de Genève & FERDI)

le **Prof. Emérite Daniel Dormoy** (Université Paris-Sud/Paris-Saclay)

l'**ancien Ambassadeur de France Pierre Jacquemot** (Science Po PSIA & GRET & IRIS)



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



UR UNIVERSITÉ
DE LA RÉUNION



Contexte et objectifs de la conférence

Ancienne puissance coloniale et première puissance commerciale au monde, l'Union européenne (UE) occupe une place privilégiée dans l'Océan Indien même si celle-ci est en net recul sur la période récente : l'UE représentait près de 40% des exportations de ces économies en 1995 contre moins de 25% en 2016. Au sein de la politique économique extérieure européenne, les Accords de partenariat économique (APE) constituent la pierre angulaire de la nouvelle stratégie commerciale liant les pays de l'union et les pays ACP. Depuis 2007, ils ont remplacé le système des conventions de Lomé et Cotonou, instauré depuis l'indépendance des anciennes colonies, lequel était de nature unilatérale et non-réciproque. En conformité désormais avec les principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ces accords de libre-échange doivent alors permettre aux pays concernés de développer leur économie durablement et d'élever leur niveau de vie. Pour autant, même si les APE offrent de nouvelles opportunités aux pays bénéficiaires en termes d'intégration économique et de coopération, force est de constater qu'ils soulèvent un certain nombre d'interrogations et d'inquiétudes (libéralisation réciproque du commerce, baisse des recettes douanières, concurrence Nord-Sud et Sud-Sud, etc.) dans un contexte particulièrement complexe (Brexit, tensions (géo)politiques, montée en puissance des économies émergentes dans la région, etc.). Par conséquent, l'objectif du colloque est double : (i) effectuer un diagnostic des APE en présence dans la zone Océan Indien en portant une attention toute particulière aux spécificités régionales et (ii) apporter des éléments de réflexion en tenant compte de l'expérience des autres pays ACP dans ce domaine.

Soumission des papiers

La conférence est ouverte aussi bien aux « jeunes » qu'aux chercheurs expérimentés, aux doctorants, aux post-doctorants, et aux professionnels venant du secteur privé et public. Les auteurs intéressés sont invités à soumettre (**en français ou en anglais**) la version complète de leur papier ou bien un résumé détaillé portant sur l'un des domaines suivants : **science économique, science juridique, science politique et science sociale (au format .pdf) : <http://ape2018.sciencesconf.org>**. Le résumé détaillé doit inclure les objectifs, la méthodologie ainsi que les résultats préliminaires. La date limite pour envoyer vos travaux est fixée au **24 Juin 2018**. Le comité scientifique sélectionnera les papiers pour la conférence et une confirmation sera envoyée aux auteurs retenus vers le **30 Juin 2018**. La version finale des papiers acceptés est attendue pour le **1^{er} Septembre 2018**.



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



UR UNIVERSITÉ
DE LA RÉUNION



Localisation

La conférence aura lieu à l'adresse suivante :

Université de La Réunion, Faculté de Droit et d'Économie

15 Avenue René Cassin, Sainte-Clotilde 97715, La Réunion

<http://ufr-de.univ-reunion.fr/>

Voyage et hébergement

Il n'y a pas de frais d'inscription. Malheureusement nous ne sommes pas en mesure d'apporter un soutien financier aux participants. Par conséquent, après acceptation, il vous sera demandé de réserver vous-même le voyage et l'hébergement.

Dates à retenir

- Soumission des papiers : **1^{er} Février au 24 Juin 2018**
- Notification aux auteurs : **30 Juin 2018**
- Inscription : **1^{er} Juillet 2018**
- Conférence : **27 & 28 Septembre 2018**

Comité scientifique

Laurent Didier (CEMOI, Université de La Réunion), Jean-François Hoarau (CEMOI, Université de La Réunion), Jean-Baptiste Seube (CRJ, Université de La Réunion), Julie Couriaut (Agence Française de Développement), Rajendra Gunput (Département de Droit, Université de Maurice), Charles Minega (Centre of Studies on Regional Integration and SADC Law, Eduardo Mondlane University), Matthew Ocran (Department of Economics, University of the Western Cape), Pamina Koenig (Université de Rouen, Paris School of Economics), Michaël Goujon (CERDI, Université d'Auvergne), Serge Rey (CATT, Université de Pau et des Pays de l'Adour)

Comité d'organisation

Laurent Didier (CEMOI, Université de La Réunion), Jean-François Hoarau (CEMOI, Université de La Réunion)

Contact

Si vous avez des questions sur la conférence, merci de contacter Laurent Didier : laurent.didier@univ-reunion.fr.



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



UR UNIVERSITÉ
DE LA RÉUNION



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Billet d'avion :

- Air Austral : <http://www.air-austral.fr>
- Corsair : <http://ww.corsair.fr>
- Air France : <http://www.airfrance.fr>
- XL Airways : <http://www.xl.com>
- Air Mauritius : <http://ww.airmauritius.fr>

Aérobis : [Site internet](#) et [horaires](#).

Locations de voitures :

- Ada Réunion : <http://www.ada-reunion.com>
- Budget Réunion : <http://www.budget-reunion.com>
- Europcar Réunion : <http://www.europcar-reunion.com>
- Hertz Réunion : <http://www.hertzreunion.com>
- Rent a car : <http://www.rentacar.fr/agences/n51-location-de-voiture-la-reunion>
- Autres sociétés : <http://www.reunion.aeroport.fr/index.php?id=71>

Hôtels à Saint-Denis :

- Bellepierre **** : 91 Bis allée des Topazes, 97400 Saint-Denis, [site internet](#), tél. : 02 62 51 51 51
- Mercure Créolia **** : 14, Rue du Stade Montgaillard, 97400 Saint-Denis, [site internet](#), tél. : 02 62 94 26 26
- Le Juliette Dodu *** : 31, Rue Juliette Dodu, 97400 Saint-Denis, [site internet](#), tél. : 02 62 20 91 20
- Tulip Inn *** : 31, Avenue Leconte de Lisle, 97490 Sainte-Clotilde, [site internet](#), tél. : 02 62 97 77 77
- Best Western Le Saint-Denis *** : 2, Rue Doret, Le Barachois, 97461 Saint-Denis, [site internet](#), tél.: 02 62 21 80 20
- Hôtel Select Ocean Indien**, 1 Bis Rue des Lataniers, 97400 Saint-Denis, [site internet](#), tél. : 02 62 41 13 50
- Central Hôtel**, 37 Rue de la Compagnie, Saint-Denis 97400 Saint-Denis, [site internet](#), tél. : 02 62 94 18 08

Ile de La Réunion Tourisme : <https://www.reunion.fr/>